

 Jan De Nul G R O U P	ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO₂ DE JAN DE NUL SA						3B2 Révision 08 Page 1 de 3	
	PLAN D'ACTION DE GESTION ÉNERGÉTIQUE							

Date	27/06/2013	05/09/2013	15/12/2014	21/06/2016	26/09/2017	08/06/2018	07/06/2019	26/06/2020	01/09/2021
Révision	00	01	02	03	05	06	07	08	09
Rem.	Début	Suppression du projet atoll énergétique	Mise à jour 2014	Mise à jour 2016	Mise à jour 2017	Mise à jour 2018	Mise à jour 2019	Mise à jour 2020	Mise à jour 2021

1. INTRODUCTION

Le présent Plan d'action de gestion énergétique (PAGE) décrit comment Jan De Nul Group, dans le cadre de sa certification basée sur l'échelle de performance CO₂, fixe des objectifs et des mesures de réduction du CO₂, établis par la direction.

La <<Liste d'actions EPCO2>> a été mise à jour à la lumière des résultats des audits énergétiques (1B2-Rapport Audit Énergétique YYYY) et d'évaluations énergétiques complémentaires, comme

- Energy Roadmap : Jan De Nul SA – Référence : 2016-P&S-3000436046 octobre 2016, qui est encore représentative à la date de la révision et peut aussi être appliquée dans les autres bâtiments du champ d'application de l'EP-CO₂ ;
- Audits de chauffage sur les installations de combustion effectués dans le courant de 2018 ;
- Scans de photos d'Engie prévus dans le courant 2020-2021.

Les résultats des évaluations relatives aux navires portent entre autres sur ce qui suit :

- sensibilisation accrue du personnel navigant et opérationnel à l'utilisation rationnelle de l'énergie, notamment par la communication de la consommation réelle, des optimisations, la comparaison de navires similaires ;
- prise de mesures techniques, comme l'utilisation de carburants alternatifs et l'adoption du Plan de Gestion d'Efficacité Énergétique (« Ship Energy Efficiency Management Plan » ou SEEMP) présenté par l'OMI (Organisation maritime internationale) et de mesures techniques connexes.

Le SEEMP propose un plan d'action spécifique pour la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique à bord, telles que le routage et la planification des voyages, la maintenance, l'analyse du pétrole, la gestion des soutes, la formation de l'équipage, etc. Notre département des nouvelles constructions joue un rôle important à cet égard ;

- mesures opérationnelles pour renforcer la productivité avec la même consommation de carburant, minimisant ainsi l'énergie par m³ dragué.

Les progrès réalisés par rapport aux objectifs de réduction sont régulièrement analysés dans le rapport d'avancement périodique et la revue de direction.

	ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO₂ DE JAN DE NUL SA	3B2 Révision 08 Page 2 de 3
	PLAN D'ACTION DE GESTION ÉNERGÉTIQUE	

Les éléments suivants de l'ISO50001 ont servi de base au présent PAGE :

ISO 50001	Échelle CO ₂	Deming	Jan de Nul
§6.3 Évaluation énergétique	2A3	PLAN	<p>Les flux énergétiques et les émissions de CO₂ sont repris dans le Carbon Footprint rapport (rapport sur l'empreinte carbone), le rapport GES et les rapports de progression.</p> <p>De nouvelles possibilités d'économies sont examinées dans le cadre d'audits énergétiques et d'études d'évaluation énergétique (externes) et sont définies dans l'évaluation de la direction et le plan d'action de gestion énergétique (PAGE).</p>
§6.2 Objectifs, missions et plans d'action énergétiques	B/2C2	PLAN/DO	<p>Déclaration de politique de JDN (voir site internet)</p> <p>Code de conduite de JDN</p> <p>Plan d'action de gestion énergétique</p> <p>Liste des mesures sur le site internet de SKAO</p>
§6.3 Surveillance, mesure et analyse	3C1,4B2, (5B2,5C3)	CHECK	<p>Mise à jour bisannuelle du Carbon Footprint rapport (rapport sur l'empreinte carbone), du rapport GES et des rapports de progression. Réalisation d'un audit (énergétique) interne et externe, auto-évaluation, concertation du groupe de pilotage, évaluation de la direction.</p> <p>Le cycle de direction que Jan de Nul SA a adopté pour sa politique CO₂ mentionne que les émissions de CO₂ sont mesurées périodiquement et que les progrès réalisés par rapport aux objectifs et aux mesures sont analysés et décrits périodiquement. Pour plus d'informations, consulter le Plan de gestion de la qualité et les Rapports périodiques.</p>
§6.3 Dérogations, corrections, mesures correctives et préventives	Amélioration continue	ACT	<p>Si des dérogations sont constatées pendant le déroulement du cycle de direction ou si une correction est nécessaire pour toute autre raison, le directeur EPCO₂ coordonnera l'adaptation selon le cycle de direction et la description des activités sera reprise dans le Plan de gestion de la qualité.</p>

2. OBJECTIFS DE RÉDUCTION

2.1 OBJECTIFS ET MESURES

Dans la revue de direction annuelle, Jan De Nul Group fixe, dans les limites du certificat de l'échelle de performance CO₂ et sur base de réductions possibles déterminées dans des audits énergétiques internes et externes.

Les objectifs sont décrits dans le document publié sur le site internet <<<4B1-Objectifs>>, qui mentionne également les mesures spécifiques. Les détails des mesures sont énumérés si nécessaire dans le document <<Liste d'actions EPCO₂>>.

L'évolution des actions est suivie dans les groupes de travail et de pilotage concernés.

Pour les projets associés à un avantage d'attribution, des objectifs et des actions éventuellement distincts, propres au projet, sont formulés. Ceux-ci sont documentés et rassemblés, au niveau du projet, dans le dossier du projet.

2.2 SURVEILLANCE ET MESURE

Les documents <<4A2-KMP Analyse de la chaîne et inventaire>> et <<3A1-Rapport GES YYYY>> indiquent que les émissions de CO₂ sont mesurées périodiquement. La progression par rapport aux objectifs et aux mesures est analysée et décrite dans des rapports périodiques <<3B1-Rapport de progression YYYY>>.

 Jan De Nul <small>G R O U P</small>	ÉCHELLE DE PERFORMANCE CO₂ DE JAN DE NUL SA	3B2 Révision 08 Page 3 de 3
	PLAN D'ACTION DE GESTION ÉNERGÉTIQUE	

2.3 DÉROGATIONS, MESURES CORRECTIVES ET PRÉVENTIVES

Si des dérogations sont constatées, les membres de l'équipe EPCO₂ QHSSE coordonneront l'adaptation par :

- les réunions des groupes de pilotage et de travail en coordonnant les actions décrites dans la liste d'actions ;
- la rédaction des conclusions dans le cadre du processus d'audit interne ;
- l'examen annuel de la gestion.

Si nécessaire, des modifications seront apportées à <<4A2-KMP Analyse de la chaîne et inventaire>> et/ou à <<3A1 Rapport GES YYYY>> ou aux documents de système concernés du système de gestion EPCO₂.

3. INITIATIVES EN MATIÈRE DE CO₂

Au sein du secteur, Jan De Nul SA prend part activement à des groupes de travail et à des initiatives en matière de CO₂ et se tient informée des possibilités de réduction. L'entreprise participe à des initiatives d'une part, et en lance elle-même d'autre part. Cette participation est décrite dans <<EPCO₂-Jan De Nul-aperçu initiatives 2D1-2D2-3D1-4D1-5D1>>.

En outre, l'entreprise est abonnée à une littérature spécialisée et à des médias sociaux divers pour rester également au courant des initiatives en matière de CO₂ par ce biais.

Le statut des initiatives en cours est passé en revue une fois par mois dans les groupes de pilotage opérationnels concernés. Des décisions sur d'éventuelles nouvelles initiatives sont également prises dans ces groupes de pilotage.

4. TÂCHES & RESPONSABILITÉS

Afin de mieux suivre les objectifs, les mesures et les initiatives ci-dessus, les tâches et les responsabilités sont définies dans le document <<2C2-EPCO₂-Jan De Nul-2C2-R3.0- Cycle de direction et responsabilités>>.